

DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 1^{er} septembre 2022

**RENTÉE SCOLAIRE
2022-2023**

**L'école, priorité d'une ville
à hauteur d'enfants**



SOMMAIRE

Mot du Maire de Montpellier.....	4
Chiffres-clés	5
1 - Sécuriser et apaiser le chemin des écoliers.....	6
De nouvelles rues aux écoliers	6
14 agents de protection des écoles.....	8
La gratuité des transports.....	10
2 - Des écoles plus accueillantes pour bien apprendre et bien grandir	11
Équipements	11
Focus soutien scolaire gratuit et laïc.....	13
Végétalisation.....	14
Une cantine accessible à toutes et tous.....	16
3- Bienvenue à l'école publique Lucie AUBRAC - Samuel PATY	19



L'éducation constitue une priorité pour l'équipe municipale qui propose un projet ambitieux au service de la réussite de tous les petits Montpelliérains.

Nous travaillons pour insuffler une nouvelle ambition éducative, avec toujours plus de moyens, une nouvelle approche éducative, et le souci d'innover pour répondre aux besoins des enfants, des familles, des enseignants.

Des budgets d'investissement de grande ampleur sont dégagés pour y répondre. Pour favoriser l'égalité des chances, nous avons augmenté de 20% les moyens dédiés aux élèves, mis en place un soutien scolaire public et laïque, et instauré la cantine à 50 centimes pour les familles monoparentales modestes.

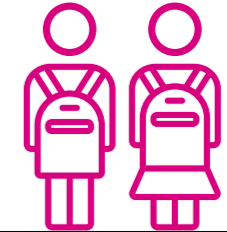
L'éducation est une priorité absolue. L'école publique et laïque, l'école de la République, se doit d'offrir à tous les mêmes chances de réussite. Chaque jour, nous mettons toute notre énergie pour déployer nos actions qui garantiront à tous les enfants un environnement pédagogique à leur hauteur.



Michaël DELAFOSSE
Maire de la Ville de Montpellier,
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

LES CHIFFRES DE L'ÉCOLE À MONTPELLIER TOUJOURS PLUS DE MOYENS POUR L'ÉDUCATION

21 652 élèves au 29/08/2022
(21 555 élèves au 20/07/2021)



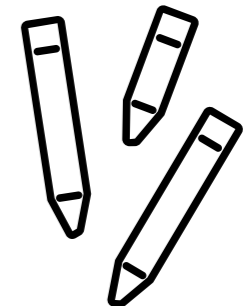
116 écoles
dont 18 écoles primaires, 49 écoles
maternelles et 49 écoles élémentaires

1 400 agents



42 centres de loisirs

soit 21 accueils de loisirs municipaux
et 21 accueils de loisirs associatifs, grâce
à 7 associations d'éducation populaire.



BUDGET 2022

104,7 M€

dédiés à la réussite éducative (102,6M€ en 2021) dont

14,9 M€ de fonctionnement (hors personnel)

32,2 M€ d'investissement

57,6 M€ consacrés au personnel



1 — SÉCURISER ET APAISER LE CHEMIN DES ÉCOLIERS

En rééquilibrant l'espace public en faveur des piétons, la municipalité permet aux enfants de se réapproprier le chemin vers l'école publique. C'est ce que portent la Ville et la Métropole de Montpellier, qui développent des quartiers apaisés en cœur de ville afin de redonner toute leur place aux piétons et aux utilisateurs des modes actifs ou qui mettent en place la ville à 30 km/h. En sortant le trafic de transit du centre-ville, l'objectif est de rendre les rues plus sûres, moins bruyantes et moins polluées, mais aussi de (re)découvrir sa ville.

De nouvelles « rues aux écoliers » seront déployées à chaque rentrée, dont trois en septembre 2022

Afin de sécuriser le chemin des écoliers, la Ville de Montpellier a lancé en 2021 l'expérimentation des « rues aux Écoliers ». Une nouvelle « rue aux Écoliers » est déployée à chaque rentrée scolaire afin de limiter la circulation motorisée aux abords des établissements scolaires, de **favoriser les modes de transport doux aux heures d'entrée et de sortie et de construire des cheminements plus sûrs et agréables pour les enfants et leurs parents**. L'objectif est de faire des parvis des écoles, des lieux agréables et conviviaux.

Ainsi dès le jeudi 1^{er} septembre, la rue de Bologne desservant l'école élémentaire Léopold Sédar Senghor et l'avenue de la Pompignane desservant l'école Paul Painlevé, et la 2^e phase des abords de l'école François Mitterrand, rejoignent les six établissements pour lesquels le dispositif a déjà été mis en place

Déjà six rues aux écoliers dans Montpellier

1. Rue Sainte Lucie, pour l'école Condorcet,
2. Rues des Aiguères, Farges et du Général Riu pour les écoles Paul Bert/Victor Hugo, Louis Figuier et de la crèche Edelweiss,
3. Rue Miron Zlatin, pour l'école Joan Miro,
4. Boulevard des Arceaux, pour les écoles Jeanne d'Arc et Chaptal,
5. Rue Henri Lagatu, pour l'école François Mitterrand,
6. Rue Jaufre Rudel, pour l'école élémentaire Galilée et l'école maternelle Averroès.

La rue aux écoliers, rue Henri Lagatu



Crédit : Christophe Ruiz,
Ville de Montpellier



Notre ambition ne se limite pas à construire des écoles, assurer la cantine ou doter les établissements d'équipements informatiques. Elle englobe l'enfant dans toute sa plénitude et replace notre action dans une continuité pédagogique. Un enfant apprend autant en jouant au ballon qu'à l'école.

Suivant les concepts de Francesco Tonucci, nous prenons les intérêts et les jeux des enfants comme mesure pour créer des espaces urbains respirables, accueillants et conviviaux, à hauteur d'enfant. Pour cela, il faut inverser l'ordre de nos priorités et bousculer des préjugés profondément ancrés.



Fanny DOMBRE-COSTE

Première adjointe au Maire de Montpellier,
Déléguée à la Ville éducative et à la réussite scolaire

14 agents de protection des écoles (APE) recrutés pour sécuriser les abords des établissements scolaires

Dès ce jeudi 1^{er} septembre 2022, des agents seniors seront présents aux abords de 14 groupes scolaires afin que le chemin de l'école redevienne un espace sécurisé et un moment agréable pour les familles.

Ces 14 groupes scolaires sont :

1. Aliénor d'Aquitaine / Ronsard – Quartier Croix d'Argent
2. Louis Armstrong / Geneviève Bon – Quartier Cévennes
3. Jacques Brel / Simone Signoret et Collège Gérard Philippe – Quartier Près d'Arènes
4. Luis Camoens / Sigmund Freud – Quartier Hôpitaux-Facultés
5. Charlie Chaplin / Sibelius Pottier – Quartier Hôpitaux-Facultés
6. Marie Curie / Alphonse Daudet – Quartier Croix d'Argent
7. Charles Dickens / Anne Frank et Collège des Aiguerelles – Quartier Près d'Arènes
8. Louise Michel / Paul Painlevé – Quartier Port Marianne
9. Berthe Morisot / Mozart – Quartier Centre
10. Pablo Neruda / Simon Bolivar – Madeleine Renaud / Antoine Balard – Quartier Mosson
11. Condorcet – Quartier Centre
12. École et collège St François d'Assise – Quartier Centre
13. École Victor Hugo Paul Bert / Louis Figuié – Quartier Centre
14. Dès Septembre 2022 : École Benoite Groult - Quartier Hôpitaux-Facultés

Employés par la Ville, ces agents (habitant à proximité des écoles sur lesquelles ils sont affectés) remplissent une mission distincte de celles exercées par les policiers municipaux et les agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Elle consiste avant tout à accompagner les familles et à rétablir un climat scolaire apaisé.

Présents de 7h45 à 8h45 le matin puis de 16h15 à 17h45 l'après-midi, les Agents de Protection des Écoles sont équipés d'un gilet fluorescent, d'un poncho en cas de pluie, d'une plaquette « Stop École » ainsi que d'un sifflet et d'une lampe. Ils encadreront et accompagneront la traversée des écoliers et des piétons dans les passages protégés en faisant signe aux véhicules de s'arrêter. Par cette présence humaine, vecteur de lien entre l'ensemble de la communauté éducative, l'objectif est de redonner aux abords des écoles, un caractère convivial propice aux échanges entre les familles et les enfants.

Ces deux actions s'inscrivent dans la continuité des mesures mises en œuvre tant en matière de mobilité douce que de sécurité par la municipalité, dont l'abaissement de la vitesse à 30 km/h dans tous les quartiers de la ville depuis le 1^{er} août dernier. **L'objectif est de faire face à l'insécurité routière et de réduire le nombre croissant d'accidents de la circulation.**

Lancement du dispositif agent de protection des écoles en mai 2021



La gratuité des transports, un dispositif 100% gagnant

Afin de faciliter les déplacements, Montpellier développe également la gratuité progressive des transports en commun. Ainsi, depuis septembre 2021, les moins de 18 ans ainsi que les + de 65 ans résidant sur la Métropole de Montpellier profitent de cette mesure pour faire évoluer leurs déplacements. D'ici fin 2023, l'ensemble des habitants de la Métropole bénéficieront de ce dispositif.

Cette politique publique incitative a permis l'augmentation de +70% des déplacements des jeunes dans les transports en commun (chiffres octobre 2021 par rapport à octobre 2019).

Un vrai changement de paradigme a donc commencé à s'opérer sur le territoire, permettant de concrétiser la transition écologique des déplacements et donnant les moyens aux petites Montpelliéraines et petits Montpelliérains de partir à la découverte de la cité, de se déplacer à destination d'évènements faits pour elles et eux. La gratuité des transports permet également à tous les enseignants des classes montpelliéraines de se déplacer gratuitement autant de fois qu'ils le désirent.

À Montpellier, la gratuité des transports pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans



2 — DES ÉCOLES PLUS ACCUEILLANTES POUR BIEN APPRENDRE ET BIEN GRANDIR

L'amélioration des conditions d'accueil et le bien-être des enfants figurent parmi les engagements prioritaires de la municipalité. Outre un budget massif accordé pour la modernisation des écoles et la construction de nouvelles classes, la Ville de Montpellier et l'ensemble de ses équipes travaillent pour apporter de l'innovation dans les projets. L'enjeu est de bâtir l'école de demain, engagée dans la transition écologique et numérique.

Un engagement fort dans la transition numérique : plus de 1 000 classes équipées de vidéoprojecteurs

Le plan numérique

La résorption des inégalités d'accès aux nouvelles technologies est l'un des facteurs décisifs de la réussite éducative. Depuis la rentrée 2020, la Ville a mis en place un Plan Numérique pour rattraper le retard pris dans la mise à disposition de certains équipements dans les écoles maternelles et élémentaires.

Toutes les classes des écoles élémentaires (653) ont été équipées de tableaux blancs et vidéoprojecteurs permettant la projection de contenus pédagogiques.

L'équipement des 346 classes de maternelles a débuté en février 2022. L'opération a été ralentie du fait de problèmes d'approvisionnement liés à la pandémie et au contexte géopolitique. L'équipement sera terminé dans toutes les écoles d'ici décembre 2022.

Le second volet du Plan Numérique a consisté en la fourniture d'un ordinateur portable pour chaque classe et pour chaque direction d'établissement. Au total, ce sont plus de 1 000 ordinateurs portables qui ont été livrés.

Cet équipement permettra de moderniser les méthodes d'apprentissage pratiquées dans les écoles et favoriser l'accès au numérique dès le plus jeune âge.

Ce Plan Numérique de 4,4 M€ est soutenu par l'Union Européenne via le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) qui apporte une subvention de 3,5 M€.

Pour permettre aux élèves d'avoir un usage en groupe et plus interactif du numérique, la Ville a décidé également de doter les écoles de classes mobiles (mallettes 15 tablettes). L'élève est acteur et les outils numériques sont au service de son apprentissage : évaluation en autonomie, création de supports numériques, etc.

35 classes mobiles sont déployées et fonctionnelles à ce jour, 56 classes mobiles vont être déployées à la rentrée. L'objectif est de couvrir toutes les écoles d'ici 2023.

La mixité sociale : enjeu essentiel

Afin de retrouver la mixité sociale nécessaire pour le vivre ensemble au cœur de nos écoles, la Ville de Montpellier est un partenaire proactif de l'Éducation nationale, ce qui permet de multiplier les dispositifs comme les CHAM, les sections internationales... Ainsi l'école Sigmund Freud accueille dès cette rentrée une section internationale. L'objectif est d'investir les écoles montpelliéraines et de soutenir les dispositifs de l'Éducation nationale qui participent à la résolution de ce défi.

La lecture au cœur de l'action de la Ville

Michaël Delafosse, Maire de Montpellier, s'est fixé comme objectif de doter toutes les écoles en bibliothèques. Celle de l'école Cheng Du est un projet qui émane des enfants et qui a été conçu en concertation avec eux.

La bibliothèque de l'école d'Heidelberg



Une nouvelle étape du déploiement du soutien scolaire public laïc et gratuit pour redonner le choix aux familles

Engagement fort de la municipalité, la mise en place d'un soutien scolaire public laïc et gratuit fait partie des premières mesures décidées en juillet 2020. Mis en place à partir de novembre 2020, ce dispositif est monté en puissance et remplit l'objectif d'offrir à toutes les familles, quels que soient leurs moyens financiers, une possibilité de soutien scolaire en dehors de l'offre commerciale ou confessionnelle. Enseignants volontaires et animateurs qualifiés accompagnent ainsi les enfants dans l'acquisition des savoirs.

Ce soutien scolaire public laïc et gratuit se compose de deux volets :

Le soutien scolaire dans les écoles de 16h30 à 17h30

Après une phase d'expérimentation, le dispositif est aujourd'hui pleinement opérationnel. 61 écoles élémentaires sur 69 sont mobilisées, avec des enseignants volontaires rémunérés par la Ville de Montpellier pour participer au dispositif après le temps d'école.

En moyenne, 183 groupes d'enfants sont accueillis chaque soir, soit près de 2 196 enfants accueillis, à raison d'une jauge moyenne de 12 enfants. Cela représente un tiers des élèves, témoin du succès du dispositif.

320 enseignants ont été recrutés à l'échelle de la Ville pour assurer l'encadrement et la coordination, pour un montant estimé à 700 000 euros.

Le soutien scolaire dans les médiathèques et Maisons pour Tous les mercredis et samedis matins

5 médiathèques accueillent des ateliers le mercredi de 9h30 à 11h (cycle 2) et 11h à 12h30 (cycle 3), animés par la Ligue de l'enseignement :

- Garcia Lorca (Près d'Arènes)
- Shakespeare (Petit Bard)
- Rousseau (Mosson)
- Zola (Centre-ville)
- Hugo (Croix d'Argent)

Ce soutien scolaire, animé par la Ligue de l'enseignement, permet un échange soutenu avec les parents et les agents des médiathèques, avec des séances de découverte des médiathèques.

Les ateliers se déroulent en plusieurs temps : Atelier philo ; Devoirs ; Atelier thématique : « moi, ma ville », « la fraternité », etc. ; Échanges avec les parents. Ce soutien scolaire permet de développer l'autonomie dans la réalisation des devoirs d'un maximum d'enfants, avec une ouverture culturelle.

Végétalisation des cours d'école : les îlots de fraîcheur remplacent progressivement le bitume

Les îlots de fraîcheur remplacent progressivement le bitume

La Ville de Montpellier, engagée dans la transition écologique, souhaite adapter la ville et ses écoles aux fortes chaleurs. Elle a lancé en 2021 une expérimentation sur quatre groupes scolaires de végétalisation des cours d'école, qui vise à remplacer progressivement le bitume des cours de récréation par des îlots de fraîcheur.

Dès la rentrée scolaire 2021, les cours de ces quatre écoles ont été réaménagés pour faire la part belle à la végétation, à l'eau et à l'ombre. Ces opérations sont inscrites dans le cadre de l'appel à projet « Un coin de verdure pour la pluie » lancée par l'Agence de l'eau. Les travaux d'aménagements ont été réalisés durant l'été et l'automne 2021. Ils ont fait l'objet de réunions de concertation tenues en avril 2021.

Cette expérimentation a permis de créer un programme des nouvelles écoles en intégrant un cahier des charges spécifiques pour les cours. **La végétalisation est lancée depuis cet été dans les écoles Galilée, Akira Kurosawa, Jean Zay, et Sun Yat Sen.**

6 M€

par an engagés pour le confort thermique des écoles de Montpellier et la végétalisation des cours.

Les objectifs de ce vaste programme de végétalisation sont multiples

- Améliorer le cadre de vie des enfants en baissant la température ressentie.
- Créer des cours plus ludiques dans lesquelles les enfants peuvent se reconnecter à la nature et stimuler leur imaginaire dans un environnement plus naturel.
- Transformer les cours d'écoles en îlots de fraîcheur au sein de la ville.
- Favoriser la dés-imperméabilisation des sols et pour mieux gérer les eaux de pluie.
- Mener des ateliers de sensibilisation avec les enfants (plantation d'arbres, création de jardins pédagogiques...).
- Favoriser la prise en compte de l'égalité filles-garçons dans les aménagements.
- Développer la concertation avec la communauté éducative.
- Créer des îlots de fraîcheur pour répondre au dérèglement climatique.
- Désimperméabiliser les cours pour lutter contre le ruissellement.

Liste des écoles végétalisées

Écoles végétalisées en 2021-2022 :

- École élémentaire Jean Mermoz
- École élémentaire André Boulloche
- École élémentaire Voltaire

Écoles végétalisées en 2022-2023 :

- École élémentaire Galilée
- École élémentaire Kurosawa
- École élémentaire Sun Yat Sen
- École élémentaire Jean Zay
- École primaire Churchill

De nombreux végétaux adaptés au climat méditerranéen

Une sélection de végétaux particulièrement adaptés au climat méditerranéen prendront place dans la cour d'école :

- Arbre au liège de l'amour (Phellodendron amurense) - arbre
- Caroubier (Ceratonia siliqua) - arbre
- Orme du Caucase (Zelkova carpinifolia) - arbre
- Gattilier blanc (Vitex agnus-castus 'Alba') - arbuste
- Achillée à feuilles de criste (Achillea crithmifolia) - couvre-sol
- Kiwi (Actinidia deliciosa) - grimpante

Les principes de végétalisation restent les mêmes tout en s'adaptant au contexte de chaque école :

- Plantation d'arbres adaptés au climat, au sol et à la situation (non toxique, non invasif, non piquant, robuste).
- Les arbres produisant des fruits significatifs sont éloignés des surfaces minérales.
- Choix d'espèces surtout caduques (ensoleillement l'hiver/ombrage l'été).
- Feuillages et/ou troncs et/ou port des végétaux particuliers (visée pédagogique : confection d'herbiers, initiation à la reconnaissance des végétaux...).
- Arrosage manuel des arbres.

Végétalisation en cours, à l'école Galilée



Crédit : Christophe RUIZ - Ville de Montpellier

Une cantine accessible à toutes et tous où manger rime avec plaisir

Moment de partage et de découverte des saveurs, d'apprentissage, le repas du midi est un temps particulièrement important pour les enfants. C'est pourquoi la Ville de Montpellier défend des valeurs fortes pour la restauration scolaire avec pour objectif, d'offrir des repas de qualité dans les 87 cantines des écoles montpelliéraines à un coût très abordable. Chaque repas pris à la cantine est une chance pour l'enfant car elle contribue à favoriser ses apprentissages, et à atténuer des inégalités possibles en dehors de l'école.

La Ville de Montpellier met un point d'honneur à adopter une politique agroécologique du champ à l'assiette vertueuse.

Une nouvelle ambition en matière de politique alimentaire est mise en œuvre par la nouvelle municipalité : intégration de produits issus des circuits de proximité et de l'agriculture biologique dans les menus, éveil des enfants à l'alimentation, formation des personnels en charge de la distribution des repas à l'aliment, à l'équilibre nutritionnel et à l'accompagnement du temps du repas, lutte contre le gaspillage alimentaire, optimisation de la gestion de la production.

Depuis le 4 janvier 2021, la Ville propose dans ses 87 restaurants scolaires, un repas végétarien quotidien, devenant ainsi la plus grande ville française à offrir ce choix alternatif bénéfique pour l'environnement et la santé des plus jeunes.

La politique alimentaire de la Ville de Montpellier sera présentée de façon exhaustive lors de la pose de la première pierre de la Cité de l'alimentation.

Une tarification plus inclusive pour la restauration scolaire

Une évolution tarifaire est en réflexion, avec un calcul des tarifs basés sur le quotient familial, pour plus d'équité sociale.

Une communication auprès des familles sera réalisée en octobre pour une entrée en vigueur de cette nouvelle tarification des temps périscolaires et de la restauration scolaire prévue au 1^{er} janvier 2023.



Nos actions s'inscrivent dans un triptyque : santé (repas équilibré, approche nutritionnelle, réduction importante des produits ultra-transformés), protection de l'environnement et lutte contre le dérèglement climatique (produits de saison et locaux, issus de l'agriculture bio, soutien à l'agroécologie) et accessibilité (tarification sociale à 50 centimes).

Concernant la part du bio, dont il est reconnu les bienfaits pour la santé, nous avons décidé de l'augmenter dans la restauration scolaire en passant dès 2021 de 20 à 30% le tout en favorisant les filières d'approvisionnement locales. Nous avons également introduit de la viande bio pour la première fois à Montpellier. Notre objectif est d'atteindre 100% de produits bio et/ou locaux à la fin du mandat dans la restauration scolaire.



Marie MASSART

Adjointe au Maire de la Ville de Montpellier,
Déléguée à la Politique alimentaire et l'Agriculture urbaine

CHIFFRES-CLÉS



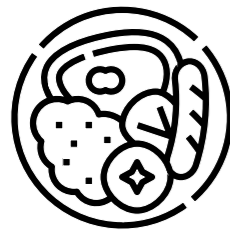
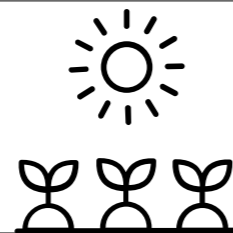
50 %
de produits bio et/ou locaux

60 %
de produits durables



Produits bio : **38 %**
dont 15 % de local et 10 % de français

5 potagers créés



L'Unité Centrale de Production de la ville a produit et distribué

15 500 repas/jour en moyenne

14 selfs
sur 87 restaurants scolaires



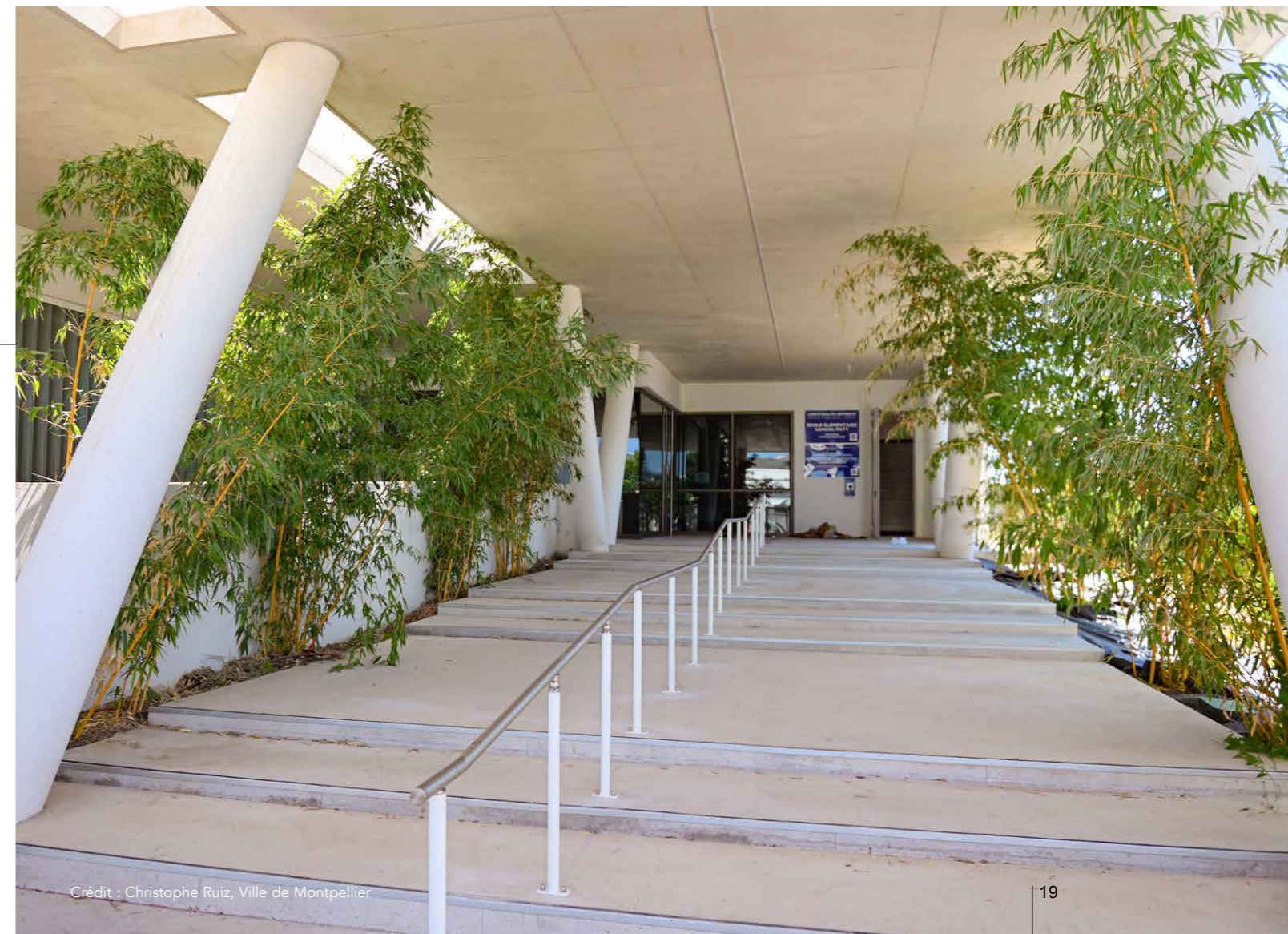
3 — BIENVENUE À ÉCOLE PUBLIQUE LUCIE AUBRAC – SAMUEL PATY

Une nouvelle école qui porte haut et fort les valeurs laïques et républicaines

Le 21 septembre 2021, le Conseil municipal votait à l'unanimité la dénomination de la future école de Montpellier, alors en cours de construction : « Lucie Aubrac – Samuel Paty ». Une décision hautement assumée et fortement symbolique pour rendre hommage à la mémoire de cet homme, professeur d'histoire-géographie, tragiquement assassiné par un terroriste islamiste le 16 octobre 2020 et à une femme, symbole de la résistance française.

Construite rue de l'Industrie dans un quartier en pleine mutation, cette école souligne l'attachement de la Ville aux valeurs de la République et son soutien à celles et ceux qui les font vivre au péril de leur vie.

L'entrée verdoyante de la nouvelle école
Lucie Aubrac – Samuel Paty



15 nouvelles classes en plein cœur du quartier Restanque

D'une capacité totale de 15 classes, 5 maternelles et 10 élémentaires, l'établissement répond aux nouvelles normes de construction, adaptées au changement climatique. Dans la continuité des écoles Malraux, Chengdu, Richier, l'école « Lucie Aubrac – Samuel PATY » sera BEPOS, c'est-à-dire que l'ensemble de ses consommations sera compensé par une production d'énergie locale.

Matériaux et ambiance

La bonne inertie thermique du bâtiment est assurée grâce aux matériaux choisis pour l'enveloppe et à leurs mises en œuvre. Les matériaux sont naturels, bruts, pérennes, sans entretien : béton blanc, finement réticulé par les joints de calepinage des banches, aluminium pré-laqué, verre blanc, irisé ou légèrement coloré en fonction des orientations, de la confidentialité et des facteurs solaires nécessaires. Quelques panneaux de couleur pour souligner des usages spécifiques. Les protections solaires, casquettes au Sud, lames verticales à l'Est et à l'Ouest, sont en métal laqué.

La cour du R+1 a été réalisée avec un béton drainant. Sa technologie innovante allie esthétique, perméabilité et résistance mécanique tout en répondant aux enjeux de la construction durable.

Production de chaleur et d'énergie

La performance énergétique est atteinte grâce à un choix de systèmes fiables et performants. Le bâtiment sera équipé d'une double chaufferie bois / gaz naturel pour la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire. Des panneaux photovoltaïques sont mis en place sur une surface de 370 m², répartis sur la couverture du préau de l'école élémentaire et en toiture du R+1.

Végétation

Le thème du bambou est choisi pour sa verticalité sur le parvis d'accès. Deux patios intérieurs viennent accueillir un tapis vert longitudinal qui éclaire le cœur de l'établissement. L'espace vert sur la limite Sud, ainsi que la cour des élèves de maternelle gagnent des sujets de hautes tiges. Les jardins pédagogiques complètent le propos. Un figuier cinquantenaire a pu être protégé et conservé durant les travaux. Il pourra ainsi distribuer de l'ombre dans la cour maternelle.

Un accès sécurisé à l'école

Le déplacement prévu dans le quartier offre des conditions de confort et de sécurité optimales (lisibilité et bon dimensionnement des espaces de circulation).

11,5 M€

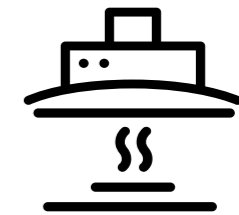
investis par la Ville pour créer cette école.

Des opérations marquantes au budget 2022



6,2 M€

engagés pour le confort thermique des écoles et la végétalisation des cours.

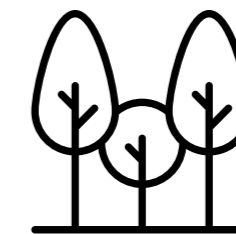


1,2 M€

pour la rénovation de la cuisine centrale et le lancement d'une nouvelle unité de production de proximité.

8,7 M€

dédiés à la construction de nouveaux groupes scolaires et 3,6 M€ consacrés à la rénovation de groupes scolaires et leur mise en accessibilité pour les enfants handicapés.



1,7 M€

consacrés au plan numérique d'équipement des écoles (vidéoprojecteurs, connexion à la fibre optique).



0,5 M€

engagés pour l'introduction de la viande bio dans la confection des repas dans les cantines.



Un projet réalisé au moyen de la technologie BIM

L'école primaire a été réalisée au moyen de la technologie BIM : Building Information Modeling. Il s'agit d'un processus basé sur un modèle 3D offrant aux professionnels de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction ainsi qu'aux mainteneurs, les informations et les outils nécessaires pour planifier, concevoir, construire et gérer plus efficacement des bâtiments et des infrastructures.

CONTACT PRESSE

Nicolas PEREZ
Chef du service presse
Direction des Relations Presse
Montpellier Méditerranée Métropole et Ville de Montpellier
Tél. 04 67 13 60 20 / 06 34 62 08 87
ni.perez@montpellier3m.fr
montpellier3m.fr - montpellier.fr



newsroom.montpellier3m.fr

